

Procès-Verbal du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67) du 30 mai 2022 à 19h00 à Geudertheim <u>Membres du Bureau présents</u> : Frédéric OBRY (Président), Aliette SCHAEFFER (Vice-Présidente), Christian MULLER (Vice-Président), Marc SCHIRER (Secrétaire), Samuel BALZER (Trésorier), Pascal KENTZINGER (Trésorier-Adjoint)

<u>Administrateurs présents</u>: Patrick CAUSSADE, Christian HECKEL, Bruno KEIFF, Charles KLEIBER, Christophe SCHMITT, Bernard SCHNITZLER, Roland SCHOEFFLER, Roland VETTER

<u>Absents excusés</u> : Éric TRENDEL (pouvoir à Christian MULLER), Michel PAX (pouvoir à Frédéric OBRY)

<u>Invité</u>: Alexandre DERREZ (Directeur)

1. Analyses trichines – EUROFINS

Compte tenu des tarifs pratiqués actuellement par la société EUROFINS et des délais de réponse, il devient nécessaire de renégocier le contrat ou de rechercher un autre partenaire.

Le président prendra contact avec la société EUROFINS et les différents partenaires possibles.

Une décision sera prise lors d'un prochain conseil.

2. Tarifs Cyné'Tir et Tunnel de Tir

Actuellement le tarif est le suivant :

- 15 € la demi-heure pour le tunnel de tir,
- 80 € l'heure pour le Cyné'Tir (52 € la demi-heure).

Le tarif du tunnel de tir est clairement déficitaire compte tenu de la présence d'un opérateur.

Le conseil décide de fixer le tarif à 20 € la demi-heure pour, au moins, couvrir les frais. Le tarif du Cyné'Tir reste inchangé.

3. Prestataire BKE Media

Le logiciel qui permet le fonctionnement du Cyné'Tir est la propriété de la société BKE MEDIA.

À chaque panne informatique, cette société est obligée de se déplacer.

Une solution de dépannage à distance sera demandée à la société BKE MEDIA de manière à réduire le délai et le coût des interventions.

4. Permis de chasser et validation nouveau chasseur

Le conseil décide de rendre gratuite la première validation du permis de chasser départemental pour :

- les candidats qui ont obtenu 31 points sur 31 à l'examen,
- les jeunes chasseurs de moins de 30 ans,
- les femmes.

5. Subventions

Le conseil décide d'accorder une subvention de 400 € à la commune de DAMBACH-LA-VILLE pour sa manifestation Relais pour la Vie organisée dans le cadre de la recherche contre le cancer.

Comme elle l'a indiqué officiellement, la commune reboisera sa forêt de montagne à hauteur de ce montant.

6. Point communication: site FDC

La communication de la FDC sur les réseaux sociaux est aujourd'hui incontournable.

Le conseil décide de donner une suite favorable à l'offre de collaboration de la société RED-ACT.

7. Achat remorque pour le gyrobroyeur

Cette machine est destinée principalement à l'aménagement de certains terrains du FARB, dans le cadre des projets petite faune, et nécessite une remorque pour être déplacée.

Avant de prendre une décision définitive, une démonstration sera faite par Christian HECKEL concernant les différents types de remorques utilisables.

8. Formation pilotage des drones

Le drone connait un succès fulgurant puisqu'à l'heure actuelle, outre les chasseurs, un certain nombre d'agriculteurs téléphonent directement à la FDC pour en solliciter l'intervention.

Le conseil décide dans ces conditions d'acquérir une deuxième machine et de former l'intégralité des techniciens à leur fonctionnement.

Il est d'autre part indispensable que chaque GGC désigne deux référents qui seront chargés de gérer l'intervention des drones dans leur secteur géographique.

9. Questionnaire adhérents dans Infos'Chasse 67 de juillet-août 2022

Un questionnaire sera soumis aux adhérents lors d'un prochain Infos'Chasse 67.

10. Achat véhicule pour Valentin GEWINNER, véhicules des techniciens

Le directeur fera une étude des besoins actuels des techniciens en matière de véhicules qu'il soumettra au conseil lors de la prochaine réunion.

11. Divers

Le conseil décide l'embauche de deux services civiques dont le coût est négligeable pour la FDC.

Le conseil décide également d'allouer une subvention de 2 500 € aux cinq associations qui organisent la journée des associations cynégétiques à KOLBSHEIM du 12 juin 2022.

La séance est levée à 22 heures 30.

Le Président, Frédéric OBRY Le Secrétaire, Marc SCHIRER